Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 035-213501166-20260910-D74_2026-DE

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-six, le jeudi dix septembre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Fresnais, dûment convoqués, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Éric POUSSIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Étaient présents : M. Éric POUSSIN, M. Albert PIEL, Mme Daisy DELOURME, M. Alain GUILLEMOT, Mme Angélique FOUGERAY, M. Guillaume GUÉRAULT, Mme Solange QUINIOU, Mme Marie-Dominique LETELLIER, M. Pierre CORNILLET, M. Jean-François CADIOU, Mme Emmanuelle MARTIG, M. Cyrille DELAPORTE, Mme Marie LÉONARD, Mme Aude RENOUARD, M. François AGENAIS, Mme Kassandre GUÉPIN, Mme Justine TESSIER, M. Joan TOURNIER, Mme Mélyssa DUFEIL PAUTREL et M. Alban BELLIER.

Pouvoirs : M. Alexis LORET a donné pouvoir à Mme Daisy DELOURME ;
M. Régis SIMON a donné pouvoir à M. François AGENAIS.

Étaient absents : Mme Chantal BOISSIÈRE.

Secrétaire de séance : Mme Angélique FOUGERAY en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désignée par le conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Convocation de la séance transmise le 4 septembre 2026
Date d'affichage de la convocation : 4 septembre 2026

Délibération n° 74-2026

Objet : Finances & Marchés – Décision Modificative n° 1 – Budget principal

Rapporteur : Mme Solange QUINIOU, 6ème adjointe

Expose,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-1 à 3, L2312-1 à 4 et L2313-1 et suivants ;

Vu la délibération n°47-2026 du Conseil Municipal en date du 23 avril 2026 approuvant le budget primitif de la commune pour l'exercice 2026 ;

Vu la délibération n°42-2026 du Conseil Municipal en date du 23 avril 2026 approuvant le Compte Financier Unique du budget principal de la commune ;

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits votés au budget primitif de l'exercice en cours sur les opérations d'investissement afin de prendre en compte certaines recettes supplémentaires, corriger les écritures d'ordre budgétaire et corriger certaines imputations comptables dans le cadre de la relation avec le Service de Gestion Comptable de Dol-de-Bretagne comme ainsi présenté :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 035-213501166-20260910-D74_2026-DE

	DEPENSES		RECETTES	
Article / Opération	**Article**	**Montant**	**Article**	**Montant**
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	622	+ 3 688,58		
Personnel titulaire	6411	+ 25 000,00		
Dotations aux amortissements (ordre)	*681*	*+ 3 698,86*		
Indemnités des élus	65311	+ 1 988,42		
Autres produits annexes			7088	+ 1 275,86
Fonds départemental des DMTO			73223	+ 22 000,00
Autres contributions directes			73118	+ 2 600,00
Dotation de solidarité rurale			741121	+ 6 800,00
Compensation des exonérations de TF			74833	+ 1 700,00
Total FONCTIONNEMENT		**+ 34 375,86 €**		**+ 34 375,86 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT				
	DEPENSES		RECETTES	
Article / Opération	**Article**	**Montant**	**Article**	**Montant**
Amortissement – subv. Pers. droit privé Bâtiments et installations (ordre)			*2804422*	*+ 294,58*
Amortissement – Frais d'études (ordre)			*2803*	*+ 760,00*
Amortissement subv. autres communes – Bâtiments et installations (ordre)			*28041482*	*+ 11,42*
Amortissement – logiciel, licences (ordre)			*2805*	*+ 2 432,86*
Amortissement réseaux de voirie (ordre)			*28151*	*+ 6 757,00*
Amortissement installations de voirie (ordre)			*28152*	*- 6 757,00*
Amortissement – matériel de bureau (ordre)			*28184*	*+ 200,00*
Terrains nus (ordre)	*2111*	*+ 3,00*		
Immobilisations en cours (ordre)	*231*	*+ 11 790,23*		

Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 035-213501166-20260910-D74_2026-DE

Autres subventions d'investissement (ordre)			*1328*	*+ 3,00*
Frais d'études et frais d'insertion (ordre)			*203*	*+ 11 790,23*
Aménagement école publique			1312	- 15 878,81
Aménagement école publique	203	- 30 880,00		
Construction complexe sportif	203	- 5 505,95		
Acquisition foncière	2111	+ 1000,00		
Aménagement école publique	2135	+ 30 880,00		
Rénovation salle des fêtes	2135	- 6 100,00		
Travaux de voirie	2151	- 6 000,00		
Rénovation salle des fêtes	2184	+ 6 100,00		
Acquisition foncière			2111	+ 1 674,00
Total INVESTISSEMENT		+ 1 287,28 €		+ 1 287,28 €
TOTAL		**+ 35 663,14 €**		**+ 35 663,14 €**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité, (POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),

- **DECIDE** de procéder à des virements de crédits ;
- **ADOPTE** la décision modificative n°1 telle que figurant dans les tableaux ci-dessous ;
- **AUTORISE** M. le Maire à transmettre la présente délibération au comptable public de Dol-de-Bretagne.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

La Fresnais, le 10 septembre 2026

La Secrétaire de séance,
Angélique FOUGERAY

Le Maire,
Eric POUSSIN

